



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juin 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 juin 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je vous adresse la présente lettre en application du paragraphe 6 de la résolution 2137 (2014) du Conseil de sécurité, par lequel le Conseil m'a prié de créer une mission chargée de suivre le processus électoral au Burundi et d'en rendre compte, et de lui rendre compte des travaux de celle-ci avant, pendant et après les élections de 2015.

Depuis la création, le 1^{er} janvier 2015, de la Mission électorale des Nations Unies au Burundi, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs ont tenu le Conseil informé de l'évolution de la situation à différents stades du processus.

Comme le Conseil le sait, la situation politique et les conditions de sécurité au Burundi se sont sensiblement détériorées, exposant la Mission à de fortes pressions. En application de la résolution 2137 (2014) du Conseil, la Mission a été dotée à sa création de 88 membres (dont 39 éléments d'appui), qui ont été chargés de surveiller le processus électoral et d'en rendre compte.

Les tensions ont augmenté sur le plan politique depuis que le Président de la République du Burundi, Pierre Nkurunziza, a annoncé, le 25 avril 2015, sa candidature à un troisième mandat, que de nombreux membres de son parti, de l'opposition et de la société civile jugent contestable du point de vue constitutionnel. Alors que le pays était le théâtre de violents affrontements entre la police et les opposants, une tentative de coup d'État a eu lieu le 13 mai, qui a aggravé l'instabilité politique et fait craindre la commission de violations des droits de l'homme et d'actes de violence généralisés. Au moins 40 personnes ont été tuées, des centaines, blessées et plus de 90 000 Burundais ont cherché refuge dans les pays voisins.

Pour calmer la situation, j'ai dépêché mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs au Burundi. Depuis son arrivée à Bujumbura le 25 avril, il assure la direction des initiatives diplomatiques. En étroite collaboration avec les partenaires régionaux, il facilite la concertation politique entre les différents intervenants burundais à la recherche d'un consensus sur les mesures à prendre pour créer un environnement propice à des élections pacifiques, crédibles et ouvertes à tous.

Le 31 mai, les chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est ont tenu une réunion d'urgence, au cours de laquelle ils ont prié mon Envoyé spécial de poursuivre le dialogue politique et demandé le report du scrutin d'au moins un mois et demi. La Mission devra donc redoubler d'efforts et d'énergie pour garantir la tenue d'élections crédibles. Comme il a été dit durant la concertation politique



facilitée par mon Envoyé spécial, elle aura certainement besoin de davantage d'observateurs pour rassurer les parties et les autres intervenants. Même si, à l'heure actuelle, le dialogue est au point mort, les mesures exposées ci-dessous doivent absolument être prises. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune autre mission internationale d'observation déployée au Burundi.

Pour s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées et faire face aux obligations supplémentaires accompagnant un éventuel accord politique, il faut d'urgence renforcer les capacités opérationnelles de la Mission sur le terrain, et plus précisément :

- a) Ses capacités d'observation électorale;
- b) Ses capacités d'appui, pour qu'elle puisse répondre aux besoins de ses effectifs renforcés sur les plans administratif et logistique et en matière de sécurité.

En particulier, la Mission aura besoin de renforts entre mi-juin et mi-septembre, période qui, selon les prévisions, correspond au calendrier électoral révisé. J'ai l'intention de demander la création de postes supplémentaires au sein de la Mission, notamment de postes d'observateur pour une longue période et de personnel de sécurité.

Plusieurs sources de financement sont actuellement envisagées pour répondre aux besoins immédiats et futurs sur le terrain. En attendant, la Mission gérera, le plus sagement possible, les ressources dont elle dispose pour répondre aux nouveaux besoins.

Je compte sur l'appui du Conseil de sécurité pour doter la Mission de moyens supplémentaires.

Je vous serais reconnaissant bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon
